



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
**Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
Scientifique**



UNIVERSITÉ DE GABÈS
University of Gabès **جامعة قابس**

Université de Gabès



Institut Supérieur de Gestion de Gabès (ISGG)

-Département de comptabilité & finance-

(Rapport en français)

Travail de Fin d'Etude

Elaboré par : **M. Skander GHENAYA**

Pour l'obtention du diplôme de

Licence en Sciences de Gestion, option : Finance

Sous le thème :

Gestion de risque de crédit au sein de BNA BANK

Le 19 juin 2023, ce travail a été présenté devant un jury constitué de :

M. Malek EL WERIEMMI	Président Maître de conférences – Directeur à l'ISGG
Mme. Fayrouz BEN CHEIKH	Examineur Maître assistante à l'ISGG
M. Foued HAMOUDA	Encadreur Maître assistant à l'ISGG
M. Hmida LOUHICHI	Membre Maître assistant à l'EPHEC

Année Universitaire : 2022 – 2023

Dédicaces

À mon père, à ma mère et à mes frères pour tout leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs encouragements.

A tous ceux que j'ai eu le plaisir de connaître durant mes années à l'Institut Supérieur de Gestion de Gabès (ISGG), à mes enseignants particulièrement madame Yasmina JABER et monsieur Foued KHLIFI qui m'ont permis de prouver que vouloir c'est pouvoir.

A tous ceux qui sont à la recherche de la bonté, de la fraternité...

A mes amis qui luttent pour l'honnêteté.

Que ce travail soit le fruit de votre soutien infailible !

Remerciements

Au seuil de ce travail, je tiens à remercier chaleureusement mon superviseur de travail monsieur Foued HAMOUDA pour son implication et son aide précieuse.

Je souhaite exprimer ma gratitude à monsieur Taoufik BOUZOUMITA, directeur adjoint au sein de l'agence bancaire BNA BANK de Zarzis-Médina qui n'a pas été avare de son temps et de ses conseils, ses orientations et son aide à collecter les données nécessaires pour la réalisation de ce rapport me furent très utiles.

Je voudrais également dire ma reconnaissance à monsieur Hmida LOUHICHI, professeur à la Haute Ecole EPHEC pour ses précieuses réponses à mes questions.

Merci aux membres du jury qui me font l'honneur de participer à la soutenance.

Je n'oublie pas toutes les personnes m'ayant permis de mener à bien ce travail.

Sommaire

Liste des tableaux -----	5
Liste des figures-----	6
Introduction générale -----	7
CHAPITRE 1. La présentation de la Banque nationale agricole, agence Zarzis-Médina	9
Introduction -----	9
SECTION 1. La présentation de BNA BANK - Tunisie -----	9
1.1. La Banque nationale agricole-----	9
1.2. L'agence BNA BANK Zarzis-Médina -----	17
SECTION 2. Les tâches effectuées et connaissances acquises durant le stage -----	19
2.1. Les services visités -----	19
2.2. Les opérations effectuées -----	20
2.3. Les apports du stage-----	22
Conclusion -----	22
CHAPITRE 2. L'analyse de risque de crédit : diagnostic et étude de cas-----	23
Introduction -----	23
SECTION 1. Le risque de crédit et le diagnostic financier-----	23
1.1. L'analyse de risque de crédit bancaire -----	23
1.2. L'analyse financière d'une entreprise-----	27
SECTION 2. L'étude de dossier de crédit : cas pratique : La société A-----	32
2.1. L'étude de dossier de crédit de la société A -----	32
2.2. La poursuite judiciaire d'un crédit impayé -----	37
Conclusion -----	38
Conclusion générale -----	39
Bibliographie-----	41
Annexes-----	42
Table des matières-----	49

Liste des tableaux

Tableau 1. Profil de la BNA BANK - Tunisie	12
Tableau 2. Coordonnées de l'agence BNA BANK Zarzis-Médina	17
Tableau 3. Le bilan comptable de la société A de l'année 2019 et 2020	32
Tableau 4. Calcul du FRN pour la société A	33
Tableau 5. Calcul du BFR pour la société A	33
Tableau 6. Calcul de la TN pour la société A	33
Tableau 7. Le calcul du ratio d'autonomie financière de la société A	34
Tableau 8. Le calcul du ratio d'endettement de la société A	34
Tableau 9. Le calcul du ratio de solvabilité de la société A	34
Tableau 10. Les ratios de liquidité de la société A	35
Tableau 11. Évolution de l'activité et de la rentabilité de la société A	35
Tableau 12. Les ratios de rentabilité de la société A	36

Liste des figures

Figure 1. Frise chronologique : historique de BNA BANK – Tunisie	11
Figure 2. Logo de la Banque Nationale Agricole	11
Figure 3. Organigramme d’agence BNA BANK, Zarzis-Médina	18

Introduction générale

« Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants auxquels sont confrontées les banques tunisiennes. Il est donc crucial de mettre en place des mesures efficaces pour le gérer. »

M. Mohamed DAOUD, expert en finance.

La gestion de risque de crédit est cruciale pour assurer la santé financière des institutions bancaires en Tunisie. En février 2023, la Banque centrale de Tunisie a publié de nouvelles directives pour renforcer la gestion de risque de crédit des banques, notamment en matière d'analyse de crédit, de suivi des prêts, et de provisionnement. Dans le pays, les banques ont souvent été confrontées à des problèmes de non-remboursement de prêts, ce qui a mis en lumière l'importance de la gestion de risque de crédit pour éviter les défauts de paiement et les pertes financières.

Selon une étude récente menée par la Banque mondiale, le taux de créances douteuses des banques en Tunisie est d'environ 14%, ce qui souligne l'importance d'une gestion rigoureuse des risques de crédit pour éviter les pertes financières.

La gestion des risques de crédit est l'un des principaux domaines de préoccupation pour les banques, car elle peut affecter considérablement leur rentabilité et leur stabilité financière. Elle consiste à identifier, évaluer, surveiller et gérer les risques liés aux prêts et aux investissements. La première étape consiste à identifier les risques en examinant les antécédents de crédit du demandeur de prêt, la qualité de ses garanties, les tendances économiques et les risques sectoriels. Les banques utilisent généralement des scores de crédit et des modèles d'évaluation des risques pour évaluer la solvabilité des demandeurs de prêt. Une fois les risques identifiés, l'étape suivante est l'évaluation de leur ampleur du risque en utilisant des méthodes d'analyse quantitatives et qualitatives. Les banques utilisent souvent des modèles statistiques pour estimer la probabilité de défaut et le montant potentiel de la perte en cas de défaut. La surveillance continue est également une partie importante de la gestion des risques de crédit. Les banques surveillent régulièrement les performances des prêts pour identifier les signes de problèmes potentiels et prendre des mesures pour réduire les risques. Enfin, la gestion active des risques de crédit implique la mise en place de mesures pour gérer et atténuer les risques identifiés. Cela peut inclure la mise en place de limites de crédit, l'utilisation de garanties, la réduction de la

durée des prêts et la mise en place de réserves pour les pertes potentielles. En résumé, la gestion des risques de crédit est une partie cruciale de l'activité bancaire qui permet aux banques de prêter de manière responsable tout en protégeant leur rentabilité et leur stabilité financière.

À travers notre travail nous tenterons d'apporter des éclaircissements et des éléments de réponse à la question suivante :

- Quels sont les risques de crédit bancaire générés par la banque BNA BANK ?

De cette question principale en découlent deux secondaires :

- Quels sont les principaux risques générés par les activités bancaires ?
- Quelles sont les garanties exigées par les banques ?

Notre recherche exploratoire nous permet de formuler les hypothèses suivantes :

- Les principales activités bancaires peuvent présenter plusieurs types de risques : financiers, opérationnels et réglementaires importants. Les banques doivent donc mettre en place des systèmes de gestion des risques efficaces pour les identifier, les évaluer, les surveiller et les contrôler.
- Il est important de noter que les garanties exigées par les banques peuvent varier en fonction du type de prêt (crédit), de l'emprunteur et de la politique de prêt de chaque banque.

Dans le but de répondre à notre problématique, nous procéderons dans un premier temps, à la présentation de notre société de stage, la Banque nationale agricole de Tunisie (BNA BANK), et notamment son agence n° 183 de Zarzis-Médina où nous avons effectué notre stage, les missions (tâches) réalisées et les compétences acquises. Par la suite nous tenterons d'exposer les différents concepts liés à notre sujet dans un cadre théorique à partir de l'analyse de risque de crédit en distinguant celles basées sur le diagnostic financier des entreprises. En fin, nous illustrerons celle-ci par le cas pratique d'un dossier qui y a été traité.

CHAPITRE 1. La présentation de la Banque nationale agricole, agence Zarzis-Médina

Introduction

À l'issue d'une formation théorique sanctionnée par un diplôme, le stage apparaît comme un tremplin vers le monde professionnel. Il s'agit d'une opportunité afin de valider et de bien maîtriser les connaissances théoriques.

À ce titre, et dans le cadre de nos études en sciences de gestion à l'Institut supérieur de gestion de Gabès (ISGG), nous avons eu l'occasion de réaliser un stage de huit semaines au sein de la Banque nationale agricole, plus précisément dans son agence de Zarzis-Médina. Durant cette période nous avons enrichi notre formation académique, ou théorique, et avons découvert les principales opérations bancaires parmi lesquelles celles relatives à la gestion de risque de crédit.

Dans ce chapitre comportant deux sections, nous situerons le projet dans son cadre général. La première est consacrée à la présentation de la Banque nationale agricole, en particulier l'agence BNA BANK Zarzis-Médina en sa qualité de lieu de stage. Les tâches effectuées et les connaissances acquises feront l'objet de deuxième section.

SECTION 1. La présentation de BNA BANK - Tunisie

Cette section est scindée en deux : une présentation générale de la banque tunisienne BNA BANK sera proposée dans le cadre de la première sous-section. La deuxième a pour objet le lieu de stage, son agence à Zarzis-Médina.

1.1. La Banque nationale agricole

1.1.1. Son historique

Trois ans après l'indépendance de la Tunisie, la Banque nationale agricole a été créée le 1^{er} juin 1956, c'est un événement de souveraineté nationale. En effet, avant sa création, le Crédit agricole a été financé par l'ancien système de crédit agricole constitué de trois organismes à caractère public ou semi-public (les Sociétés

tunisiennes de Prévoyance, la Caisse foncière de Tunisie et la Caisse mutuelle de Crédit agricole de Tunisie).

Le 10 octobre 1959, la BNA BANK est solennellement inaugurée par le président de la République tunisienne Habib BOURGUIBA. Ainsi, par la création de la BNA BANK, le gouvernement tunisien a voulu unifier le Crédit agricole et encourager le développement de l'agriculture.

Dix ans après, la croissance spectaculaire de l'activité de la BNA BANK et son importante participation au développement du pays, par l'ouverture de ses financements aux différents secteurs de l'économie, a entraîné le changement de sa dénomination en Banque nationale de Tunisie (BNT).

Le 24 juin 1989, la restructuration de la BNT et sa fusion avec la Banque nationale de développement agricole devaient contribuer à redonner à la banque sa dénomination initiale et unifier les structures du Crédit agricole. Cette opération de fusion dont la BNA est précurseur à cette époque, fait partie des prémisses des opérations de restructuration du système bancaire tunisien (SBT). Elle avait pour objectif de renforcer la vocation agricole de la BNA BANK et lui permettre de jouer efficacement son rôle de développement de la production agricole dans le cadre de la politique tracée par les pouvoirs publics, de faciliter l'accès des agriculteurs aux crédits agricoles à court terme et à moyen terme et de regrouper les moyens matériels, humains et financiers des deux institutions pour plus d'efficacité en matière de gestion du secteur agricole.

Évoluant dans un environnement marqué par les mutations entraînées par la libéralisation de l'économie et son ouverture sur l'extérieur et les réformes engagées par les autorités au niveau du système monétaire, financier et bancaire, et afin de s'adapter à ce nouvel environnement, la BNA a restructuré son organisation, modernisé ses outils et ses méthodes de gestion et mis en place une stratégie commerciale axée sur l'approche client/produit, sur l'amélioration de la qualité du service et sur l'innovation.

La Banque nationale agricole (BNA) a, par ailleurs, contribué au développement des opérations sur les marchés de capitaux, intervenant massivement sur ceux-ci, dans le financement de l'économie.

Le schéma suivant illustre l'histoire de la BNA BANK au travers d'une frise chronologique :

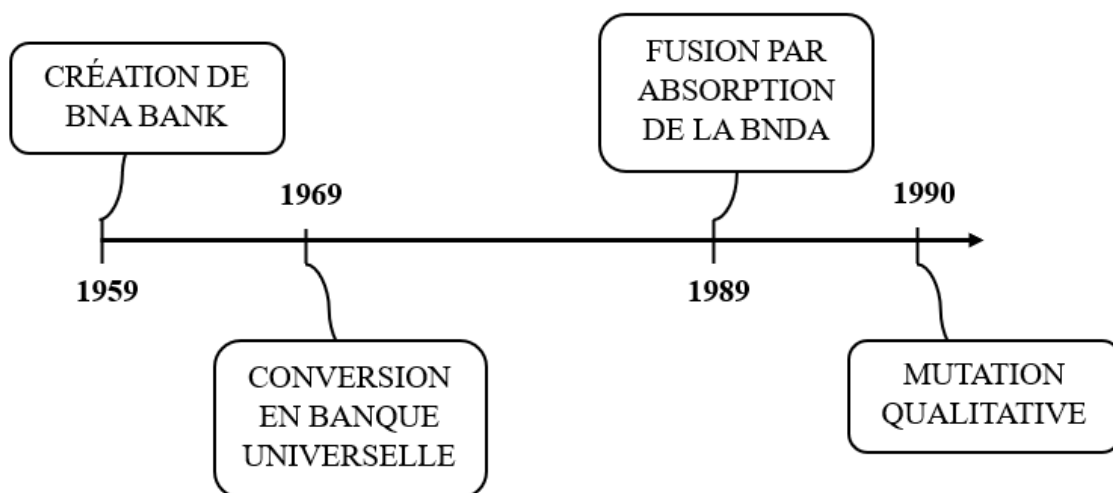


Figure 1. Frise chronologique : historique de BNA BANK - Tunisie

1.1.2. L'identité bien affirmée de la BNA BANK

La Banque nationale agricole est une banque publique tunisienne. Elle a le statut de société anonyme, son capital s'élève à 320 000 000 TND. La BNA BANK est un établissement financier qui reçoit des dépôts sans limitation de montants et octroie à court, à moyen et à long terme des profits à sa clientèle. Elle accepte les dépôts publics, collecte des actions, fournit et gère des méthodes de paiement et accorde des prêts. De plus, il s'agit d'une banque de dépôt qui compte 183 agences couvrant tout le territoire de la république.

La couleur du logo de cette banque est le vert, la couleur de la nature donc, de la pureté et de la transparence de ses services envers les clients.



Figure 2. Logo de la Banque nationale agricole

Un parcours de plus d'un demi-siècle, des défis, des enjeux et des réussites, voilà qui résume le parcours remarquable qui n'a fait que consolider les fondamentaux de croissance équilibrée tout en garantissant à la BNA la notoriété et la compétitivité et, par conséquent, assurer un positionnement stratégique la rapprochant des normes internationales. Riche de son expérience et de sa modernité, la BNA demeure un

acteur incontournable de la réussite personnelle et professionnelle, particulière et nationale.

Voici le profil de la BNA BANK :

Tableau 1. Profil de la BNA BANK - Tunisie

Dénomination	BANQUE NATIONALE AGRICOLE
Forme juridique	Société anonyme avec Conseil d'administration & direction générale
Nationalité	Tunisienne
Date de constitution	1 ^{er} juin 1959
Siège social	Avenue Mohamed 5, Bab Bhar – 1002 Tunis, TUNISIE
Objet social	Activités bancaires
Régime fiscal	Droit commun
Durée	99 ans
Registre de commerce	B142431996 Tunis
Matricule fiscal	000 123 LAM 000
Capital social	320 000 000 TND
Site web	www.bna.tn
E-mail	bna@bna.tn
Téléphone	(00 216) 71 831 000 / (00 216) 71 831 200
Fax	(00 216) 71 830 117
Télex	NABATTU 14 130 / BANATU 15 436 / DIRBNA 13 220
Swift	BNTETNTT

1.1.3. Les produits et services assurés par BNA BANK

1.1.3.1. Les services

La BNA BANK assure plusieurs services, nationaux et étrangers, au profit de sa clientèle.

➤ Les services internationaux

- *Paiements internationaux* : le virement international également nommé virement SWIFT (*Society for worldwide interbank financial telecommunication*) permet de transférer de l'argent vers l'international. Le code SWIFT se compose d'un

numéro d'identification internationale unique, propre à chaque établissement bancaire.

- *Opérations de change* : elles consistent à acheter ou vendre à terme telle devise contre une autre, à un prix préalablement fixé.
- *MoneyGram* : c'est un moyen rapide, sûr, fiable et pratique pour envoyer ou recevoir de l'argent en quelques minutes dans le monde entier et à des tarifs économiques. Ce service est disponible dans plus de 200 pays et territoires et dispose de 350 000 points de vente à travers le monde.
- *Allocation voyage d'affaires* : elle assure la couverture des frais de séjour à l'étranger.
- *Garanties internationales* : la BNA propose des garanties bancaires appropriées selon les exigences contractuelles :
 - la garantie de soumission,
 - la garantie de bonne fin (ou de bonne exécution),
 - la garantie de restitution d'acompte,
 - la garantie de paiement,
 - la lettre de crédit STAND-BY,
 - la garantie de retenue de garantie.

➤ **Les services domestiques**

Les services domestiques sont ceux existant dans les agences sur le territoire tunisien, comme les opérations de guichets (versement, retrait, virement, prélèvement bancaire, encaissement des chèques et encaissement d'effet de commerce...). Il s'agit des opérations financières assurées par la BNA BANK.

1.1.3.2. Les produits

BNA BANK offre trois types de produits, épargne et placement et cartes bancaires présentées comme suit :

- *Produits d'épargne* : ils en existent plusieurs tels que :
 - Epargne AL-WAFA,
 - Pack Epargne Access,
 - Plan Epargne Etudes : FAIEZ,
 - Plan Epargne Ménage : FAREH,

- Plan Epargne Logement : MALEK,
- Compte Épargne en Actions,
- Compte Epargne pour l'Investissement et Compte vert...
- *Produits de placement* : le but de ce type de produits est de bénéficier des opportunités de placements :
 - Placement en pension livrée : opération au cours de laquelle deux personnes morales s'échangent des titres (des valeurs mobilières ou des effets de commerce) contre des liquidités, moyennant un prix convenu à la date de cession.
 - Billets de trésorerie : il s'agit d'un titre de créance négociable, souscrit en dinars, avalisé par une banque et émis par une société pour demander des liquidités sur le marché monétaire.
 - Bon de trésor assimilable : il s'agit d'un titre de créance, souscrit en dinars, négociable sur le marché et émis par l'Etat selon des conditions et des modalités prédéterminées.
 - Le bon de caisse : est un produit de placement souscrit en dinars ou en dinars convertibles et matérialisé par un bon nominatif ou au porteur.
 - Le certificat de dépôt : est un titre de créance, négociable nominatif souscrit en dinars et émis par les banques sur le marché monétaire.
 - Le compte à terme : est un compte de dépôt à terme, nominatif, souscrit en dinars ou en dinars convertibles.
 - Le compte BNA placement : est un compte de placement nominatif souscrit en dinars.
- *Les cartes bancaires* : il en existe plusieurs disponibles dans les différentes agences de la Banque nationale agricole, à savoir :
 - Les cartes prépayées : cartes précréditées permettant de retirer des espèces et de payer des achats, dans la limite des montants disponibles sur les cartes. Elles peuvent aussi être utilisées pour des achats sur Internet. Les cartes prépayées ne nécessitent aucun compte bancaire, mais débitent un simple compte de paiement, avec contrôle de solde systématique. Il en existe plusieurs types tels que la Carte Business, la Carte First, la Carte Youth, MYCARD - Be Unique et la Carte Salary...
 - La carte CIB : elle permet de retirer des espèces auprès des guichets automatiques de billets et des distributeurs automatiques de billets des autres

banques. Elle permet aussi de régler les achats *via* les terminaux de paiement électroniques installés chez des commerçants affiliés.

- Les cartes internationales : il en existe plusieurs : BNA VISA internationale, BNA Mastercard internationale, BNA VISA Gold internationale, Carte technologique et SAFAR Card...

1.1.4. Les comptes bancaires de BNA BANK

La Banque nationale agricole tunisienne offre à ses clients deux types de comptes, en monnaie nationale (le TND), qui est le compte en dinars ou bien avec la devise, dans ce cas, on parle de comptes en devises et en dinars convertibles.

➤ Les comptes en dinars

La Banque nationale agricole propose à ses clients de multiples types de comptes courants, à savoir :

- *Compte courant commercial* : il permet de réaliser les transactions régulières et de mieux gérer ses affaires.
- *Compte courant agricole* : pour ceux qui exercent une activité agricole, ce compte permet d'accéder aux avantages liés à leur profession, il permet de réaliser les transactions bancaires régulières et mieux gérer leurs affaires.
- *Compte chèque* : il permet d'effectuer les opérations bancaires courantes et d'accéder à des prestations qui facilitent le quotidien.

➤ Les comptes en devises et en dinars convertibles

Pour les résidents, la BNA offre différents comptes tels que : le Compte personne physique résidente en devises ou en dinars convertibles, le Compte professionnel en devises, le Compte professionnel négoce international en devises, et le Compte startup en devises... En revanche, pour les non-résidents, elle propose : le Compte étranger en devises ou en dinars convertibles, le Compte Intérieur non-résident, et le Compte spécial en dinars intérieur...

1.1.5. Les crédits et financement de la BNA

Selon Christian GOURIEROUX, on peut définir un crédit comme un contrat de prêt, qui précise le montant de l'emprunt et l'échéancier de remboursement. Il correspond

à une séquence de flux financiers, où le premier est négatif et les suivants positifs, ils correspondent aux remboursements successifs.

1.1.5.1. Les typologies des crédits

La BNA BANK expose ou présente plusieurs types de crédit, tous spécialisés, parmi lesquels, nous trouvons :

- *Crédit PERSO* : pour mieux répondre aux divers besoins et concrétiser les projets des clients en toute sérénité, avec deux versions : dépenses courantes et crédit d'aménagement. La durée de remboursement est déterminée en fonction des besoins et de la nature du crédit demandé ; trois ans maximum pour les dépenses courantes et cinq maximum pour le crédit d'aménagement.
- *Crédit AUTO* : acquérir un véhicule neuf ou d'occasion, à usage personnel, ou professionnel. Le montant du crédit AUTO est déterminé en fonction des besoins et dans la limite de la capacité de remboursement du client. La durée de remboursement du crédit est fonction des revenus, sans dépasser une période de sept ans.
- *Crédit de programme PREMIER LOGEMENT* : un crédit premier logement, plafonné à 160 000 TND, est accordé à un taux préférentiel pour financer 80 % du coût d'acquisition d'un bien immobilier.
- *Crédit IMMO* : il permet d'acquérir un terrain à usage d'habitation, d'acheter un logement neuf ou ancien, de construire ou d'aménager une maison, de s'offrir une deuxième résidence... Le montant du crédit IMMO est plafonné à 80 % du coût du projet immobilier et ce, dans la limite des capacités de remboursement du client potentiel.
- *Crédit 24H EN LIGNE* : il est destiné aux clients de la BNA âgés de moins de 75 ans, c'est un crédit à la consommation en ligne, plafonné à 20 000 TND. La durée de remboursement est fixée à 36 mois.
- *Crédits de campagnes* : il s'agit de crédits à court terme destinés à couvrir une partie des dépenses à engager au cours d'une campagne agricole et renouvelés annuellement sur simple demande.

1.1.5.2. Le financement de BNA BANK

Ils existent trois formes de financement :

- *Financement des entreprises* : son rôle est de financer les besoins d'exploitation, de développer une activité ; il est destiné à l'extension et au développement d'une entreprise, à la couverture des besoins d'exploitation et à la création de nouveaux projets.
- *Financement agricole* : la BNA offre une large gamme de crédits bancaires pour le financement agricole, ce sont des crédits agricoles destinés à soutenir les agriculteurs dans leurs activités...
- *Financement des professionnels* : pour les commerçants, les artisans et les professions libérales ; la BNA offre des solutions adaptées aux besoins professionnels comme :
 - La couverture des besoins de trésorerie,
 - Le financement des stocks et activités saisonnières,
 - Le financement des marchés en Tunisie,
 - Le financement des investissements,
 - Les cautions et avals bancaires...

1.2. L'agence BNA BANK Zarzis-Médina

La BNA BANK, agence Zarzis-Médina, est une banque créée le 28 décembre 2018, lancée le 7 janvier 2019 il s'agit d'une des 182 agences de Tunisie. Elle compte quatre membres du personnel : le chef d'agence, l'adjoint au chef d'agence, le caissier centralisateur et enfin un guichetier payeur.

Dans le tableau, on trouve les coordonnées de l'agence bancaire tunisienne en qualité de lieu de stage :

Tableau 2. Coordonnées de l'agence BNA BANK, Zarzis-Médina

Date de création	28 décembre 2018
Date d'ouverture	7 janvier 2019
Adresse	Avenue Habib Bourguiba - 4170 Zarzis, Médenine - TUNISIE
Téléphone	(00 216) 31 265 183 / (00 216) 31 264 183
E-mail	Agence.Zarzis-Médina@bna.tn

1.2.1. L'organigramme de l'agence bancaire

Ainsi, l'agence Zarzis-Médina de BNA BANK compte quatre personnes situées dans l'organigramme ci-dessous de la structure de l'agence :

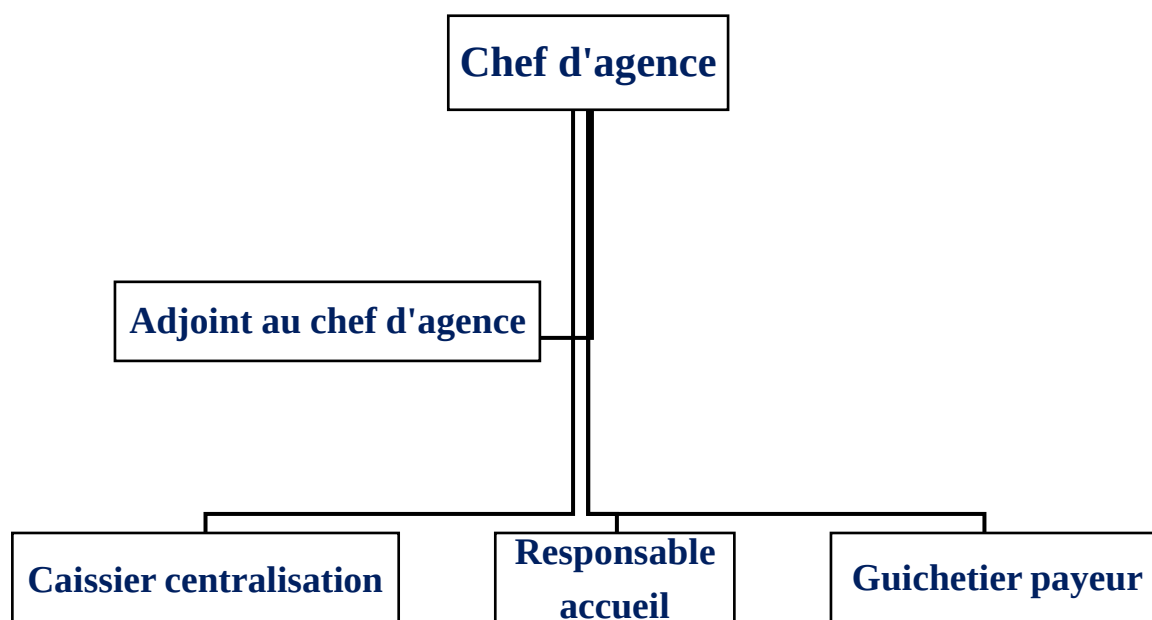


Figure 3. Organigramme d'agence BNA BANK, Zarzis-Médina

1.2.2. Le fonctionnement des services de l'agence bancaire

Chacun des postes figurés dans le schéma ci-dessus joue un rôle essentiel et détient une responsabilité spécifique. Ainsi :

Le chef d'agence : il est le responsable d'une succursale de la banque. C'est le premier responsable de confirmation de tous les dossiers et de signature de tous les documents. Son rôle principal est de superviser et d'encadrer le personnel, de valider les opérations du guichet et de rechercher de nouvelles relations commerciales, enfin, il veille à la supervision de toutes les opérations.

L'adjoint au chef d'agence : lors de l'absence de ce dernier, son adjoint le remplace. Il est un excellent connaisseur des produits financiers et un expert capable de conseiller les clients pour répondre de façon adaptée à leurs besoins.

Le caissier centralisateur : son poste nécessite d'avoir au moins une année d'expérience dans une banque ou une coopérative d'épargne ou de crédit, et de posséder un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Parmi ses responsabilités on retiendra le traitement des opérations courantes des clients de la banque, la réception des dépôts et des remboursements de prêts, l'encaissement des chèques, l'émission des retraits d'épargne et l'enregistrement des dépôts effectués la nuit ou reçus par la poste...

Le guichetier payeur : il travaille seulement sur la caisse. Il est chargé de traiter les opérations de retrait ou de dépôt d'argent, les virements et autres transactions bancaires, d'effectuer des tâches spécialisées comme préparer des traites bancaires et des mandats personnels, ou convertir des devises... Il assure aussi le développement du portefeuille clients et suit les comptes.

Le responsable de l'accueil : c'est la première personne à laquelle les clients ont affaire. Il est en contact direct avec eux, a un contact privilégié et s'efforce d'avoir une excellente relation. Le responsable de l'accueil est également connu sous le nom de gestionnaire de clientèle, autrement dit le chargé de clientèle.

SECTION 2. Les tâches effectuées et connaissances acquises durant le stage

Durant les huit semaines de stage, nous avons eu l'occasion de visiter les différents postes au niveau des agences. Afin de mieux comprendre les tâches réalisées, il semble approprié d'évoquer d'abord les outils technologiques mis à notre disposition, puis traiter en détail les tâches effectuées :

- Classification et clôture de la journée comptable.
- Scannage des chèques reçus au guichet sur le système « *I-BANK* ».
- Suivi des opérations de guichet (Retraits/Versements/Virements/Changes de devises...) sur le système « *SMILE* ».
- Scannage de la signature de compte de différentes personnes (morales et physiques) en utilisant l'application bancaire « *SMILE* ».

2.1. Les services visités

➤ Les services portefeuilles

- *Le portefeuille commercial* est constitué de la compensation des opérations d'échange de valeurs (chèques, instruments commerciaux...), souvent celle-ci se

déroule au sein de la Banque centrale tunisienne (BCT) dans une chambre de compensation où tous les compensateurs de banque se rencontrent quotidiennement pour échanger les valeurs sus-indiquées ou l'échange électronique de valeurs.

- *Le portefeuille d'investissement* : il permet de financer les investissements de promoteur et du créateur de projet et d'avoir un financement à long terme à partir duquel le débiteur signe un contrat qui sera débité d'un montant bien déterminé en principal et en intérêts.

➤ **Les services digitaux**

La banque à distance désigne l'espace sécurisé auquel le client d'une banque peut accéder sur Internet. Elle existe sur les applications suivantes :

- **BNB PAY** : il s'agit d'une application de paiement mobile permettant le paiement, le transfert et le retrait d'argent *via* un téléphone mobile en toute simplicité et en sécurité.
- **BNB E-BANKING** : cette application permet de gérer les comptes bancaires et d'accéder à de nombreux services à distance, en permanence, en temps réel et en toute sécurité. Elle est proposée en cinq packages de banque à distance et en versions mobile et desktop.

2.2. Les opérations effectuées

On pourra diviser généralement ses opérations en deux parties : opérations de guichet et juridiques.

2.2.1. Les opérations de guichet

- *Les versements*

Il s'agit des opérations où le titulaire du compte ou un tiers effectue l'opération de versement à son compte tels que les versements en espèces, les versements déplacés, les versements chèques et les versements d'effet de commerce...

- *Les retraits*

Ils peuvent se faire par le client lui-même ou par un mandataire. Les retraits ne peuvent être conclus que par des personnes majeures. Les mineurs qui ont des comptes d'épargne étudiante ne peuvent effectuer des retraits qu'avec une autorisation

de la part du juge à travers une ordonnance sur requête. Les types de retraits sont ceux en espèce ou ceux *MONEY-GRAM*.

- *La certification des chèques*

C'est le fait que la banque fait bloquer le montant demandé par le titulaire du compte en faveur du bénéficiaire pour le paiement jusqu'à l'expiration des délais de présentation.

- *L'extrait du compte*

Le client peut consulter à tout moment son compte en demandant un extrait de compte actualisé qui présente en détail les mouvements de son compte.

- *Le virement*

Le virement de compte à compte si les deux comptes sont dans la même agence ; transfert d'argent du compte du client à un autre dans une autre agence.

- *L'arrêt de la journée*

À la fermeture du guichet, le caissier procède à l'arrêt physique de la caisse en indiquant le détail de la journée. En même temps, le contrôleur de la caisse doit s'assurer de la validation des versements du jour et détermine le solde comptable. Les soldes trouvés par le caissier et le contrôleur de la caisse doivent être égaux.

2.2.2. Les opérations juridiques

- *L'ouverture du compte*

C'est une opération par laquelle le client et la banque signent un contrat qui nécessite un accord préalable entre les parties sur les conditions notées dans ce contrat. Pour les personnes physiques, il y a plusieurs catégories de compte :
Personnes physiques tunisiennes majeures :

- Personnes physiques incapables majeures ;
- Personnes physiques tunisiennes mineures ;
- Personnes physiques résidentes étrangères majeures ;
- Personnes physiques résidentes étrangères mineures ;
- Personnes physiques commerçantes...

L'ouverture du compte pour les personnes morales est plus spécifique car elle nécessite l'analyse des documents, la vérification de l'identité des représentants légaux des personnes morales en se référant à l'extrait du registre de commerce et la

signature des formulaires usuels pour l'ouverture de compte tels que la lettre du fonctionnement du compte, le spécimen de signature...

- *La clôture du compte*

C'est la fin du contrat entre la banque et son client. La clôture du compte peut avoir lieu dans trois circonstances différentes :

- La volonté de l'une des deux parties ;
- Un événement indépendant de cette volonté ;
- Un compte présentant un solde faible et sans mouvement depuis un an.

2.3. Les apports du stage

Notre stage auprès de BNA BANK, agence Zarzis-Médina, nous a été très profitable. Pendant ces huit semaines, nous avons assisté aux activités quotidiennes d'une succursale bancaire.

En outre, à partir de l'activité de chacun des départements, nous avons observé les relations humaines entre les différents employés de la banque, quelle que soit l'activité menée par chacun d'eux. En fait, l'atmosphère y était très agréable. Nous avons constaté un côté familial, avec une absence de rapports de force entre dirigeant et subordonnés, et une entraide entre employés.

Grâce à cette convivialité, nous avons compris que l'activité d'une entreprise est plus efficace et profitable dans une ambiance chaleureuse et attentionnée.

Conclusion

Évidemment, ce stage nous a permis d'approfondir nos connaissances bancaires et d'acquérir de nouvelles compétences en recherchant des opérations et en appliquant les techniques présentées à l'agence BNA BANK Zarzis-Médina, mais nous a aussi permis de mieux appréhender les enjeux du monde du travail. L'objectif de ce chapitre est de présenter la Banque nationale agricole, ainsi que son agence en qualité de lieu de stage, sans oublier les travaux effectués et les connaissances acquises.

.

CHAPITRE 2. L'analyse de risque de crédit : diagnostic et étude de cas

Introduction

La banque, comme établissement de crédit, a pour objet de procurer des services financiers aux particuliers ainsi qu'aux entreprises publiques ou privées. Et pour garantir leur sécurité et leur pérennité, les banques se sont dotées dès l'origine de règles de gestion de ces risques. L'analyse financière vise à déterminer la réalité économique d'une entreprise au-delà des chiffres. Elle a pour objet de collecter et d'interpréter les informations permettant de porter un jugement sur la situation économique et financière de l'entreprise et sur son évolution.

Ce chapitre est consacré à l'étude de dossier de crédit. Cette tâche est réalisée par le banquier qui décide d'accorder ou non un crédit à son client et qui exige les garanties nécessaires en cas d'avis favorable.

Nous exposerons, en premier lieu, une analyse de risque de crédit bancaire ainsi que le diagnostic financier d'une entreprise. En second lieu, nous présenterons l'analyse du diagnostic financier d'un crédit accordé à une société, soit la société A, et les étapes à respecter par la banque en cas de non-remboursement d'un crédit.

SECTION 1. Le risque de crédit et le diagnostic financier

1.1. L'analyse de risque de crédit bancaire

Il existe une marge plus ou moins importante de risque dans toutes les activités économiques dès lors que la banque attend un paiement d'une contrepartie ou d'un client. C'est donc sa responsabilité ou de l'institution financière de maîtriser le risque de crédit en déterminant la rentabilité des opérations effectuées. En sous-évaluant ce risque, la banque s'expose au non-paiement des montants prêtés, ainsi que des intérêts dus qui s'inscriront dans les pertes.

Avant d'exposer ces différents types de risque, définissons la notion de crédit bancaire et voyons les différents types.

1.1.1. Les crédits bancaires

1.1.1.1. La définition

Un crédit est un contrat de prêt. Celui-ci précise son montant et l'échéancier de remboursement. Un crédit bancaire, maintenant, est défini comme une mise à disposition de fonds par la banque pour le compte de son client contre un engagement de payer des mensualités en principal avec une partie d'intérêt jusqu'au remboursement de la totalité du crédit en principal et intérêt.

1.1.1.2. Les différents types de crédits

Pour satisfaire les différents besoins des clients (entreprises et particuliers), la banque doit répondre présente en attribuant des crédits. Celles qui fournissent de nombreux crédits présentent une offre très variée : crédits aux entreprises, crédits aux professionnels et crédits aux particuliers. Pour chaque type de clientèle, ils diffèrent dans leur objet et leur durée.

- Les crédits aux particuliers : les crédits à la consommation sont destinés à financer l'acquisition, par les particuliers, de biens de consommation durable (une voiture, un équipement pour le foyer, etc.) ainsi que leurs dépenses courantes (maladie, voyage, etc.).

Les crédits pour le financement de l'habitat sont destinés à financer la construction, l'extension ou l'aménagement d'un logement à usage d'habitation.

- Les crédits aux entreprises et professionnels : les entreprises et les professionnels bénéficient d'une large gamme de crédits qu'on peut regrouper en trois grandes catégories : les crédits à court, moyen et long terme.
 - *Les crédits à court terme* : ils sont destinés au financement de l'exploitation et de l'équilibre de la trésorerie de l'entreprise.
 - *Les crédits à moyen terme* : ils sont consentis pour financer des investissements à moyen terme réalisés dans le cadre de l'extension ou du renouvellement des équipements de production dans les secteurs industriel, commercial et de services. Le montant du crédit peut atteindre 80 % du coût de l'investissement. La durée du remboursement s'étale sur une période de 7 ans.
 - *Les crédits à long terme* : ils sont destinés :

- ✓ À financer les investissements dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, de l'industrie, du tourisme et des autres services dont la durée de vie excède 7 ans et la rentabilité nécessite un délai de remboursement supérieur à 7 ans.
- ✓ À rétablir l'équilibre de la structure financière des entreprises relevant de ces mêmes secteurs.

1.1.2. Le risque de crédit bancaire

1.1.2.1. La définition du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur de rembourser sa dette (obligations, prêts bancaires, créances commerciales...) Ce risque découle donc, principalement, de l'incertitude de la perte d'un intérêt à évaluer la répartition des pertes futures des établissements de crédit.

La maîtrise de ce risque est au cœur du métier du banquier, car il détermine la rentabilité des opérations réalisées.

1.1.2.2. Les types de risque bancaires

En raison de la diversité des risques bancaires, un cadre bien géré et respecté est nécessaire pour que les banques maintiennent leur niveau de solvabilité. Le risque peut être défini par la survenance d'un ou plusieurs événements imprévus dont les conséquences sont évaluées comme défavorables. Le terme « risque » dans le système bancaire est d'une importance primordiale compte tenu de sa diversité et des crises économiques croissantes. Ainsi les établissements financiers sont confrontés à de multiples risques, à savoir :

- Le risque de crédit : appelé également le risque de contrepartie. C'est le risque « historique » de la banque dont l'activité d'origine est le prêt et le financement (Vivien BRUNEL, 2009). Il prend diverses formes ou appellations : risque de contrepartie, risque de faillite ou risque de crédit au sens propre. Il se produit généralement pour donner suite à une mauvaise appréciation du profil de risque du bénéficiaire. Le risque de crédit demeure la première cause des difficultés et des faillites des banques, les sommes prêtées et non remboursées pour donner suite à la défaillance de l'emprunteur doivent être déduites du bénéfice donc, des

fonds propres qui peuvent alors devenir insuffisants pour assurer la continuité de l'activité.

- Le risque du taux d'intérêt : il découle de l'incapacité à « immuniser » le bilan aux fluctuations des taux d'intérêt à l'origine de ce type de risque. Il recouvre en réalité deux risques différents :
 - ✓ Le risque de revenu : il se produit lorsqu'il y a un écart, c'est-à-dire une marge, entre les termes des taux d'intérêt sur les actifs et les taux d'intérêt sur les passifs.
 - ✓ Le risque de placement : il n'a pas nécessairement d'impact direct sur la comptabilité, mais plutôt sur la « valeur économique de l'institution ». Il découle de la baisse de la valeur de la dette ou des obligations à taux fixe lorsque les taux d'intérêt augmentent.
- Le risque de liquidité : la liquidité se définit comme l'aptitude d'un établissement à faire face à ses exigibilités immédiates avec ses liquidités disponibles. Les banques sont également exposées au risque de liquidité, ce qui explique les défauts de paiement, en l'absence de dépôts à long terme, gestion bancaire en raison du déséquilibre entre la maturité d'utilisation et celle des ressources.
- Le risque de change : en relation avec les opérations libellées en devises étrangères, il découle des écarts de conversion des actifs ou des passifs, entraînant des pertes dues à l'appréciation ou à la dépréciation des devises sur le marché des changes.
- Le risque de solvabilité : il survient lorsque la banque est dans l'impossibilité de couvrir ses pertes générées par tous les types de risques avec le capital disponible (fonds propres).
- Le risque opérationnel : il est lié à la défaillance des procédures de la banque comme l'absence de contrôle. Il s'agit du risque de perte directe ou indirecte résultant de déficiences ou de défaillances opérationnelles résultant d'agents, de procédures, de systèmes internes ou d'événements externes (fraude, incendie...)
- Le risque de réputation : il est lié à la dégradation de l'image de la banque. La confiance dont jouit une banque est fragile et toute perte de confiance entraîne un renchérissement du coût des ressources, voire un assèchement brutal de ces dernières et des retraits de fonds.
- Le risque de marché : il s'agit du solde de tous les éléments du bilan de l'actif (avoir) et du passif (dette) d'une entreprise et des soldes hors bilan qui

enregistrent les montants promis mais pas (encore) effectivement reçus ou payés le siège en raison des fluctuations des prix du marché. Autrement dit, ce sont les pertes potentielles résultant de la variation du prix des instruments financiers détenus dans le portefeuille de négociation.

On peut ainsi affirmer que le risque est une variable dominante dans l'activité bancaire, sa gestion et sa maîtrise sont une source de valeur (Danjou, 2012) et de continuité du système bancaire qui ne cesse d'adapter ses pratiques au lendemain d'une crise qui le touche.

1.2. L'analyse financière d'une entreprise

Nombreuses et variées sont les définitions de l'analyse financière, nous avons pensé approprier de sélectionner celle proposée par Pascal Quiry, Yann Le Fur et Pierre Vernimmen dans leur ouvrage de référence en finance *Finance d'entreprise*.

Par définition, l'analyse financière vise à déterminer la réalité économique d'une entreprise au-delà des chiffres. Elle commence par l'exploitation d'informations économiques et comptables et vise à redécouvrir l'état réel de la société à partir de données cryptées. Ainsi, elle permet une évaluation globale de la situation actuelle et future de l'entreprise analysée. Au niveau pratique, l'analyse financière commence par classer l'entreprise selon son environnement économique : marchés, filières, systèmes de production, réseaux de distribution, les motivations des hommes qui les rassemblent... Ensuite, l'analyse doit examiner l'accumulation de richesses, les politiques d'investissement et celles de financement pour déduire sa rentabilité.

Les objectifs spécifiques de l'analyse financière sont : évaluer la rentabilité et la solvabilité, identifier les risques et les opportunités, améliorer la prise de décision et enfin évaluer la performance des concurrents.

1.2.1. L'étude de l'équilibre financier et de la trésorerie de l'entreprise (basée sur le bilan comptable)

L'étude d'une demande de crédit exige de la part du banquier une certaine visibilité. À ce titre, le bilan, considéré comme une photographie de l'entreprise à un moment donné, met en relief les emplois (actifs) et les ressources (passifs) qui servent à

financer les premiers. La mise en place d'un concours suppose en règle générale que l'on ait au moins trois bilans, à l'exception des entreprises récemment créées.

Le diagnostic financier d'une entreprise doit répondre aux deux questions suivantes :

- *Comment l'entreprise finance-t-elle les actifs fixes nécessaires à son exploitation ?*
- *Comment l'entreprise finance-t-elle son cycle d'exploitation ?*

Les concepts de fonds de roulement net, de besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette permettent de répondre à ces questions.

1.2.1.1. Le fonds de roulement (FR) : Working capital

Par définition, le fonds de roulement est une marge de sécurité avec laquelle une entreprise peut assurer le service de sa dette à court terme.

Le fonds de roulement net représente l'excédent de capital permanent disponible pour une entreprise sur ses immobilisations nettes et fournit une indication claire de la manière dont ses immobilisations nettes sont financées.

Un fonds de roulement net **négatif** signifie qu'une partie des immobilisations nettes est financée par des fonds à court terme.

$$\text{FRN} = \text{Capitaux propres} + \text{Dettes à long terme} - \text{Immobilisations nettes (sans les amortissements)}$$

1.2.1.2. Le besoin en fonds de roulement (BFR) : Change in working capital

C'est un indicateur très important pour les entreprises. Il s'agit des besoins de financement de la firme en fonction de la durée du cycle d'exploitation, c'est-à-dire les opérations nécessaires à la conduite du business de l'entreprise.

Ce besoin est donc lié à l'écart de paiement et de revenu. Autrement dit, les décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements et aux encaissements liés à l'activité opérationnelle.

$$\text{BFR} = \text{Actifs circulants d'exploitation (ACE)} - \text{Capitaux provisoires d'exploitation (CPE)}$$

1.2.1.3. La trésorerie nette : Cash or a net cash position

C'est un instrument de mesure de l'équilibre financier à court terme d'une entreprise. Celui-ci représente la différence entre les ressources et les dépenses ; ce ratio est également calculé en établissant la différence entre la trésorerie d'actif et de passif.

$$\text{Trésorerie} = \text{FR} - \text{BFR}$$

La trésorerie nette **négative** est toujours une menace pour les entreprises, quel que soit le secteur d'activité.

1.2.2. L'analyse par les ratios

Pour effectuer des comparaisons entre les entreprises dans l'analyse financière, des comparaisons dans le temps pour évaluer la performance de la firme doivent être basées sur les ratios de solvabilité.

Trois ratios peuvent apporter une première information sur la solvabilité d'une entreprise : le ratio d'indépendance financière : *Financial independence ratio*, le ratio d'endettement : *Debt ratio*, et le ratio de solvabilité : *Solvency ratio*.

Le ratio financier, d'une manière générale, représente un coefficient ou un pourcentage calculé par un rapport entre deux masses. Il se base sur des données existantes (passées ou présentes) et ne donne généralement aucune information quant à l'évolution d'une entreprise.

Il fournit une indication sur la rentabilité, la structure de ses coûts, sa productivité, ses liquidités, son équilibre financier, etc.

1.2.2.1. Le ratio d'indépendance financière : *Financial independence ratio*

Le ratio d'indépendance financière permet de mesurer l'étendue de l'autonomie et de la capacité d'autofinancement d'une entreprise. Il détermine les fonds propres de tous les fonds disponibles pour la société.

Un ratio supérieur à 50 % signifie que la dette est couverte par des fonds (capitaux) propres. Plus le ratio est élevé, moins elle est endettée, c'est-à-dire plus l'endettement est faible.

$$\text{Ratio d'autonomie financière} = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total du passif}} * 100$$

1.2.2.2. Le ratio d'endettement : *Debt ratio*

C'est un indicateur financier qui permet de mesurer le niveau d'endettement d'une entreprise, et donc de déterminer son niveau de dépendance financière vis-à-vis des tiers. Autrement dit, il mesure le risque financier d'une entreprise et sa dépendance aux capitaux externes.

$$\text{Ratio d'endettement} = \frac{\text{Dettes (long terme, court terme) + les provisions}}{\text{Total du passif}}$$

Ou bien,

$$\text{Ratio d'endettement} = 100\% - \text{Taux d'indépendance financière}$$

1.2.2.3. Les ratios de liquidité : Liquidity Ratios

Ils sont utilisés pour évaluer la capacité d'une entreprise à faire face à ses obligations (engagements) à court terme.

Nous distinguons le ratio de liquidité générale, le ratio de liquidité réduite et le ratio de liquidité immédiate.

▪ Le ratio de liquidité générale : Current ratio

Le current ratio met en relation les actifs circulants sans les créances à plus d'un an et le passif à court terme. Il mesure la capacité d'une entreprise à respecter ses obligations financières à court terme.

Idéalement, ce rapport devrait être supérieur à 1. Plus le ratio est élevé, plus la liquidité est élevée et plus le fonds de roulement est positif.

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{Actifs courants}}{\text{Passifs courants}}$$

▪ Le ratio de liquidité réduite : Acid test or Quick ratio

L'acid test est une mesure plus stricte de la liquidité. Il élimine du current ratio les éléments moins liquides :

- L'influence des stocks, l'élément le moins liquide.
- L'importance des stocks de matières premières qui doivent encore être transformées et des stocks de produits finis prêts à la vente.

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = \frac{(\text{Actifs courants} - \text{stocks})}{\text{Passifs courants}}$$

Idéalement, ce rapport devrait être compris entre 0,7 et 0,9. Plus le ratio est supérieur à 1, plus la liquidité est élevée.

▪ Le ratio de liquidité immédiate : Immediate liquidity

Il mesure la capacité de l'entreprise à faire face au paiement de ses dettes par la trésorerie. Il ne tient pas compte de l'étalement des échéances.

Idéalement, ce rapport devrait être compris entre 0,10 et 0,25.

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{Liquidité}}{\text{Passifs courants}}$$

1.2.2.4. Le ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité, exprimé en pourcentage, est un indicateur de la santé financière de l'entreprise. Il mesure sa capacité à faire face à ses échéances, aux paiements des dettes à long terme et des intérêts.

$$\text{Ratio de solvabilité} = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Dettes à long terme}}$$

Il est idéalement supérieur à 1, mais il peut devenir dangereux quand il est inférieur à 1/3. Il est important pour les banquiers pour faire la comparaison du ratio avant et après octroi d'un crédit.

1.2.2.5. Les ratios de rentabilité

Les ratios de rentabilité sont des indicateurs permettant de mettre en évidence la profitabilité d'une entreprise à différents niveaux : sur le plan global (au niveau de l'entreprise), sur le plan de son activité ou sur le plan de son exploitation.

- **Le ratio de rentabilité commerciale**

Ce ratio indique le bénéfice que réalise l'entreprise pour chaque dinar de vente.

$$\text{Ratio de rentabilité commerciale} = \frac{\text{Bénéfice net}}{\text{Chiffre d'affaires}}$$

- **Le ratio de rentabilité économique : Return on investment**

Il mesure l'efficacité de l'ensemble des capitaux utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité. Le ROI (return on investment) dépend de la politique d'endettement de l'entreprise.

$$\text{Ratio de rentabilité économique} = \frac{\text{Bénéfice net}}{\text{Total actifs}}$$

- **Le ratio de rentabilité financière : Return on equity**

Il mesure la performance de l'ensemble de l'entreprise avant intérêt et impôt. Le return on equity (ROE) indique le rendement des capitaux investis par les actionnaires.

$$\text{Ratio de rentabilité financière} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$$

SECTION 2. L'étude de dossier de crédit : cas pratique : La société A

2.1.L'étude de dossier de crédit de la société A

Les bilans comptables de la société A relatifs aux années 2019 et 2020 sont présentés comme suit :

Tableau 3. Le bilan comptable de la société A pour les années 2019 et 2020

Actifs	2020	2019	Capitaux propres et passifs	2020	2019
Actifs non courants			Capitaux propres		
Imm. incorporelles	-	-	Compte de l'exploitation		
Imm. corporelles	72000	60000	Réserves	21000	21000
Imm. financières	-	-	Résultats reportés	2000	2000
Autres actifs non courants	-	-	Résultats de l'exercice	3000	2000
				37000	34000
Total actifs non courants	72000	60000	Total capitaux propres	63000	59000
Actifs courants			Passifs non courants		
Stocks	380000	350000	Emprunt	10000	5000
Clients	95000	55000	Autres capitaux propres	-	-
Autres actifs courants	14000	13000	Provisions	-	-
Placement et autres actifs financiers	-	-			
Liquidités et équivalents	10000				
Total actifs courants	49900	41800	Total passifs non courants	10000	5000
			Passifs courants		
			Fournisseurs	357000	297000
			Autres passifs courants	47000	40000
			Concours bancaires	94000	77000
			Total passifs courants	49800	41400
TOTAL	57100	47800	TOTAL	57100	47800

Le banquier utilise généralement deux méthodes d'analyse : l'analyse de l'équilibre financier de la société et celle par les ratios.

2.1.1. L'analyse de l'équilibre financier

Tableau 4. Calcul du FRN pour la société A

	2020	2019
Capitaux propres	63000	59000
Passifs non courants	10000	5000
Actifs non courants	72000	60000
Passifs courants	498000	414000
Actifs courants	499000	418000
FRN	$(63000+10000)-72000=1000$	$(59000+5000)-60000=4000$

Tableau 5. Calcul du BFR pour la société A

	2020	2019
Stocks	380000	350000
Créances	95000	55000
Fournisseurs	357000	297000
BFR	$(380000+95000)-357000= 118000$	$(350000+55000)-29700= 108000$

Tableau 6. Calcul de la TN pour la société A

	2020	2019
FRN	1000	4000
BFR	118000	108000
TN	-117000	-104000

L'examen des tableaux ci-dessus montre que :

- Le FR est positif pour les deux années : ainsi, l'entreprise dégager une marge de sécurité qui servira à couvrir une partie du BFR.
- Les BFR sont positifs pour les deux années : ainsi, les ressources du cycle d'exploitation ne financent pas la totalité des emplois nés de ce cycle.

- Les TN de deux années sont négatifs car le FR ne couvre pas le BFR, ce qui oblige l'entreprise à s'endetter à court terme.

Même si le cycle d'exploitation a dégagé une capacité excédentaire de financement, l'entreprise ne parvient pas à garder son équilibre à court terme.

2.1.2. L'analyse par les ratios

Tableau 7. Le calcul du ratio d'autonomie financière de la société A

	2020	2019
Capitaux propres	63000	59000
Total bilan	571000	478000
Le ratio d'autonomie financière	$\frac{63000}{571000} = 0,11$	$\frac{59000}{478000} = 0,12$

Tableau 8. Le calcul du ratio d'endettement de la société A

	2020	2019
Capitaux propres	63000	59000
DLMT	10000	5000
Le ratio d'endettement	$\frac{10000}{63000} = 0,16$	$\frac{5000}{59000} = 0,08$

Tableau 9. Le calcul du ratio de solvabilité de la société A

	2020	2019
Capitaux propres	63000	59000
Passifs non courants	10000	5000
Passifs courants	498000	414000
Ratio de solvabilité	$\frac{63000}{10000+498000} = 0,12$	$\frac{59000}{5000+414000} = 0,14$

Nous remarquons que les capitaux propres représentent une partie insignifiante dans le total du bilan ainsi, le ratio d'autonomie financière montre que le degré de l'indépendance de l'entreprise est faible. De plus, le ratio d'endettement est faible pour les deux années, ce qui montre que l'entreprise a la possibilité de s'endetter et

d'obtenir une nouvelle dette et, par ailleurs, le ratio de solvabilité est inférieur à 1, ce qui confirme que les actifs de l'entreprise sont financés principalement par des emprunts.

Tableau 10. Les ratios de liquidité de la société A

	2020	2019
Actifs courants	499000	418000
Passifs courants	498000	414000
Stocks	380000	350000
Liquidité	10000	0
Ratio de liquidité générale	$\frac{499000}{498000} = 1,00$	$\frac{418000}{414000} = 1,01$
Ratio de liquidité réduite	$\frac{(499000-380000)}{498000} = 0,24$	$\frac{(418000-350000)}{414000} = 0,16$
Ratio de liquidité immédiate	$\frac{10000}{498000} = 0,02$	$\frac{0}{414000} = 0$

Remarquons que :

- Le ratio de liquidité générale est égal à 1, c'est-à-dire que les passifs courants de cette société sont couverts par la totalité des actifs courants.
- Le ratio de liquidité réduite est inférieur à 1, cela montre l'incapacité de liquidité et de créance de couvrir les passifs courants.
- Le ratio de liquidité est très proche de 0, ce qui conduit l'entreprise à des problèmes de liquidités.

Évolution de l'activité et de la rentabilité de la société A

Tableau 11. Évolution de l'activité et de la rentabilité de la société A

	2020	2019
Chiffre d'affaires	1223000	1081000
Bénéfice net	62000	50000
Résultat net	37000	34000

Ainsi, le chiffre d'affaires prévu pour la première année atteindrait un montant de 1 081 000 TND. Et pour l'année 2020 il s'élève à 1 223 000 TND donc, il a augmenté de 142 000 TND. Cette augmentation est liée à l'activité de l'entreprise ainsi qu'à l'augmentation des prix. En fait, la banque a évalué ces seuls revenus réalisables.

Tableau 12. Les ratios de rentabilité de la société A

Ratios	2020	2019
Rentabilité commerciale	$\frac{62000}{1223000} = 0,05$	$\frac{50000}{1081000} = 0,4$
Rentabilité économique	$\frac{62000}{571000} = 0,12$	$\frac{50000}{478000} = 0,10$
Rentabilité financière	$\frac{37000}{63000} = 0,58$	$\frac{34000}{59000} = 0,57$

Dans le tableau ci-dessus, on constate que la rentabilité commerciale de cette entreprise est **très faible**. La faiblesse de ratio de la rentabilité économique montre que la société n'utilise pas convenablement ses ressources. Ainsi, la rentabilité financière est **moyenne** pour cette société, les résultats obtenus montrent que ses fonds propres engendrent des bénéfices de 57 % et de 59 % respectivement en 2019 et 2020.

Détermination des besoins en crédit

En point d'activité prévisionnelle, le chiffre d'affaires est de 1 689 millions de dinars. La somme totale des dépenses d'exploitation vaut 1 683 millions de dinars dont 1 534 millions de dinars d'achat (100 % locaux).

Les conditions d'achat sont les suivantes : 0.4 % au comptant, 33 % par traite et chèque à 90 jours et 63 % par traite à 90 jours. Par ailleurs, les conditions de vente sont de 47 % par chèque, 5 % par virement et de 28 % par traite à 90 jours.

En ce qui concerne les besoins théoriques en crédit, la facilité de caisse est la suivante :

- 51 000 TND sur la base de 15 jours du CA en 2018.
- 70 000 TND sur la base de 15 jours du CA prévisionnel.

L'escompte commercial est de 85 000 TND sur la base du CA 2018 et du mode de règlement des clients. Comme supplément, les garanties proposées sont les suivantes : un engagement de domiciliation de revenu et un nantissement sur matériel d'équipement.

On pourra citer maintenant l'avis de l'agence favorable pour les concours de gestion suivants :

- Facilité de caisse : 70 000 TND.
- Escompte commercial : 70 000 TND.

2.2.La poursuite judiciaire d'un crédit impayé

Le 15/03/2010, le client, monsieur A, a contracté un prêt auprès de la banque d'une valeur de 8 880,880 TND. Ce crédit doit être remboursé comme indiqué au niveau du contrat présenté en **annexe 1**.

En cas de difficulté financière, ce client doit prévenir la banque et trouver un accord amiable pour éviter d'être mis en demeure. La procédure de recouvrement est réglementée, elle vise à utiliser des moyens légaux pour obtenir d'un client le paiement d'une créance.

Lorsque Monsieur A est dans l'impossibilité d'honorer une échéance de remboursement, la banque le met en demeure de payer, s'il ne le fait pas, son dossier est transmis au service contentieux de sa banque. Il existe alors deux types d'actions :

- Le recouvrement amiable ;
- Le recouvrement judiciaire.

2.2.1. Le recouvrement amiable

Le recouvrement amiable n'est pas codifié mais implique toujours l'ouverture de la négociation avec le conseiller. La plupart du temps, cette démarche évite que le dossier soit envoyé au service contentieux de la banque ou à l'organisme chargé de procéder au recouvrement (voir **annexe 2**).

2.2.2. La mise en demeure

La mise en demeure vise à demander au client de rembourser sa dette. C'est la première étape vers la judiciarisation. Les pertes et les intérêts peuvent être calculés immédiatement après confirmation de son avis officiel par sommation d'un huissier de justice (voir **annexe 3**). S'il ne respecte pas l'ordre de paiement, son plan d'amortissement de crédit peut être annulé.

2.2.3. Le recouvrement judiciaire

En absence de formalisation, il peut faire l'objet d'un titre exécutoire autorisant sa banque à se prévaloir d'une action en justice pour engager une saisie sur son revenu ou sur son logement, s'il s'agit d'un crédit garanti par une hypothèque (voir **annexe 4**).

Le non-remboursement d'un crédit provoque pour le client plusieurs conséquences (voir **annexe 5**) telles que :

- Il peut être assigné en justice.
- Il aura moins de chances d'obtenir un nouveau crédit.
- Il sera inscrit sur une liste noire de la centrale des crédits aux particuliers de la BNA BANK.

Conclusion

Le risque bancaire est une donnée importante du système bancaire et financier actuel. Le passé et le présent ont connu des crises et des faillites sans précédent dans le secteur bancaire. Ainsi, les principales banques et institutions financières ont disparu, causant de graves dommages au système bancaire mondial. Tous les risques bancaires ne sont pas également nocifs. L'objectif de ce chapitre est de présenter, dans un premier temps, l'analyse de risque de crédit bancaire théorique ainsi que le diagnostic financier d'une entreprise, en terminant par deux cas pratiques, un dossier pour accorder un crédit à une société et une poursuite judiciaire d'un crédit impayé d'un particulier.

Conclusion générale

En Tunisie, la gestion du risque de crédit bancaire est une préoccupation majeure pour les banques. Les institutions financières doivent faire face à un environnement économique et financier difficile qui peut affecter leur rentabilité et leur solvabilité.

Pour minimiser les risques de crédit, les banques ont mis en place plusieurs mesures, notamment l'évaluation rigoureuse des emprunteurs potentiels, l'utilisation de modèles de notation de crédit et la diversification de leur portefeuille de prêts.

Cependant, il existe encore des défis à relever, notamment en ce qui concerne la qualité des données et des informations sur les emprunteurs, la faiblesse de la gouvernance et de la transparence dans certains secteurs économiques, ainsi que la persistance du risque souverain et du risque de change.

En outre, la crise économique actuelle a accentué les pressions sur les banques tunisiennes, qui doivent faire face à une hausse des créances en souffrance et à une augmentation du risque de crédit. Pour répondre à ces défis, elles doivent continuer à renforcer leur gestion des risques et à améliorer leur gouvernance pour garantir leur stabilité financière à long terme.

Dans le cadre de ce travail, notre objectif était de mieux comprendre les différentes étapes du processus de décision d'octroi de crédit et de présenter les méthodes de gestion des risques associées à ces crédits. Le rapport est divisé en deux parties distinctes : une théorique et une pratique. Dans la première, nous avons commencé par étudier la banque tunisienne BNA BANK et en particulier l'agence où notre stage a été réalisé à Zarzis-Médina. Dans la seconde, nous avons combiné la théorie et la pratique en étudiant les concepts liés à l'analyse des risques de crédit et au diagnostic financier des entreprises. Nous avons ensuite appliqué ces concepts à un cas pratique de crédit à la Banque nationale agricole, en mettant en évidence les garanties bancaires et les recours juridiques en cas de non-paiement.

En résumé, le stage effectué à l'agence n 183 de Zarzis-Médina de la Banque nationale agricole de Tunisie (BNA BANK) a été bénéfique pendant les huit semaines. Il a été un complément pratique à notre formation théorique acquise à l'Institut supérieur de gestion de Gabès (ISGG). Au cours de cette période, nous avons identifié les principaux points forts de l'agence, notamment la polyvalence du personnel, la formation adéquate sur les nouvelles technologies, ainsi que l'accueil réservé aux clients, qui constitue un avantage compétitif pour l'agence.

En somme, la gestion de risque de crédit au sein de la Banque nationale agricole de Tunisie est un enjeu primordial pour garantir la stabilité financière de l'établissement et satisfaire les besoins de sa clientèle. Ce travail a permis d'identifier les différentes étapes du processus de décision d'octroi de crédit, de présenter les méthodes de gestion des risques inhérents à ces crédits et de proposer des pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité de ces mesures. Il appartient maintenant à la BNA BANK de mettre en place ces recommandations pour améliorer sa performance en matière de gestion de risque de crédit.

Bibliographie

Ouvrages, articles & autres :

- Bernet-Rollande Luc (Avril 2004). « *Principes de technique bancaire* », 23^e édition, DUNOD, Paris, p. 128.
- Bouchniba Maroua (Avril 2022). « *Gestion de risque de crédit au sein de la BNA* », rapport de stage, IHEC Sfax.
- Gouriéroux Christian & Tiomo André (Avril 2007). « *Risque de crédit : Une approche avancée* », Les Cahiers du CREF : CREF 07-05, pp. 11-12-14-53.
- Louhichi Hmida (2023). « Syllabus de cours Finance », Haute Ecole EPHEC.
- Tahiri Amira & Yerrou Hafssa (Décembre 2018). « *Le risque du crédit bancaire : Revue de littérature sur les règles bâloises et l'entrée en vigueur de l'IFRS 9* », Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit – Numéro 7, pp. 311 – 313 – 318.
- Vernimmen Pierre, Quiry Pascal & Le Fur Yann (2022). « *Finance d'entreprise* », 20^e édition, DUNOD, Paris, p.

Webographie :

- www.bna.tn
- www.finance-club.eu
- www.memoireonline.com
- www.vernimmen.net

Annexes

ANNEXE 1.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

CONTRAT DE PRET D'INVESTISSEMENT

Dispensé de tous droits de timbre et d'enregistrement
suivant décret
salaire forfait

Entre les soussignés :

La Banque Nationale Agricole Société Anonyme au capital de _____, dont le Siège Social est à Tunis, rue de la Monnaie, _____, représentée aux fins des présentes par :

Et :

Demeurant à _____
Ci-après désigné «L'emprunteur»

d'autre part

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : LA BNA consent au profit de l'emprunteur qui accepte :

Un prêt d'un montant en principal (1) de : HUIT MILLES HUIT CENTS QUATRE VINGT HUIT DINARS 880 MILLIMES

Destiné au financement de l'investissement :

dont le coût global est de (1) :

ARTICLE 2 : Le financement de l'opération visée ci-dessus sera assuré sur le fonds suivant.....
règi par.....

ARTICLE 3 : L'emprunteur aura à sa charge une partie du coût de l'investissement jusqu'à concurrence de la somme (2) de
..... d'autofinancement.

A cet effet, il déclare engager le dit montant dans le projet sus-visé.
Au cas où le présent est destiné à l'acquisition de matériel ou de cheptel comme il résulte de l'article 1 ci-dessus, l'emprunteur devra verser le montant de son autofinancement entre les mains de la BNA à charge pour cette dernière de le virer au vendeur dans les conditions prévues au présent acte.

ARTICLE 4 : Les sommes prêtées par la BNA dans le cadre du présent acte produiront intérêt au taux de l'an, à compter du jour

de la réalisation et jusqu'au remboursement intégral du dit prêt.

Un différé de paiement du principal est prévu, correspondant à une période de grâce s'étendant du jour de la réalisation au
L'intérêt couru dans les conditions de l'alinéa 2 du présent article sera remboursé aux échéances prévues à l'article 5 et ce jusqu'au remboursement intégral du prêt.

Les intérêts seront majorés de la taxe légale y afférente et de tous impôts et taxes en vigueur au jour du remboursement et de tant que le présent prêt n'a pas été entièrement réglé en principal, intérêts, frais et accessoires.

En cas de modification des taux précités, de la taxe légale, de tous impôts, taxes et commissions éventuels, ces modifications seront automatiquement appliquées aux sommes dues et acceptées par les signataires du présent contrat.

De convention expresse, toute annuité qui ne serait pas payée exactement à son échéance finale, produira de plein droit et sans aucune mise en demeure, au profit de la BNA des intérêts de retard au taux ci-dessus indiqué, du jour de l'échéance jusqu'à son parfait paiement majoré de 1 point.

ARTICLE 5 : L'emprunteur s'oblige à rembourser versements annuels de
chacun en principal, majorés des intérêts ainsi que de la taxe légale y relative à compter du

Les paiements effectués par l'emprunteur à la BNA seront imputés par celle-ci en 1er lieu sur les intérêts, commissions et autres charges, ensuite sur le principal du prêt.

12 - En cas de détournement, détérioration volontaire, déplacement sans l'autorisation de la BNA du capital, du matériel ou des sorties données en nantissement.

13 - En cas d'exécution de tout ou partie des travaux, il non respect des prescriptions d'ordre technique données par les services compétents.

14 - En cas de constitution de société, comportant apport des biens hypothéqués ou nantis, de déconfitu ascription de l'emprunteur.

15 - En cas de survenance d'une cause d'incapacité ou de décès de l'emprunteur.

ARTICLE 16 : Les dispositions prévues précédemment ne font pas obstacle au droit de la BNA de déclarer le p tot dans tous les cas prévus par la loi.

ARTICLE 16 : La Banque Nationale Agricole pourra poursuivre l'exécution et le paiement de ce qui lui est dû des de droit. Dans ce cas, il est d'ores et déjà reconnu à la BNA la faculté d'exiger, par procédure de référé, soit dans du matériel dont il s'agit et la mutation de la carte d'immatriculation à son nom ou au nom de telle per: soit la mise en vente aux enchères publiques de ce matériel par le Ministère d'un Officier public désigné sur req: tenu compte à l'emprunteur, par déduction sur les sommes restant dues, de la valeur du matériel au jour d: d'expert désigné en référé ou bien du produit de sa vente aux enchères publiques. Il est en outre expressemer d'expertise du matériel repris, déduction faite de tous frais, où le produit net de sa réalisation aux enchères p: de concurrence sur le montant dû en principal, intérêts, frais et accessoires, et que le solde éventuel restant dû, dédui; l'emprunteur ne pouvant en aucun cas se prévaloir d'une novation quelconque.

Les frais de référé, de reprise, d'expertise et de revente du dit matériel seront à la charge de l'emprunteur.

ARTICLE 17 : L'emprunteur aura la faculté de se libérer en totalité ou en partie de ce qu'il doit à la BNA dans de cas indiqués à l'article 5 ci-dessus.

ARTICLE 18 : Nonobstant toutes stipulations contraires, l'emprunteur autorise d'ores et déjà irrévocablement z: s préalable tous comptes ouverts à son nom en règlement des sommes dues par lui au titre du présent acti.

ARTICLE 19 : En cas de pluralité d'emprunteurs, les obligations résultant du présent contrat, les engagent solid sera tenu personnellement au remboursement intégral de la dette aux conditions ci-dessus indiquées et conform C.O.C.

ARTICLE 20 : Aux termes des articles 191 & 192 du C.O.C. la créance objet du présent contrat est stipulée in réclamée à l'un quelconque des héritiers du débiteur qui devra s'acquitter de la totalité de la dette sauf son rec tiers.

Les héritiers, représentants ou ayants droits seront tenus au paiement du coût de la notification à eux faite c aussi de fournir les extraits ou expéditions des actes ou procès-verbaux établissant leurs droits dans le mois de la faite.

ARTICLE 21 : Les frais du présent contrat et toutes autres charges qu'il pourra comporter seront à la charge c colige.

ARTICLE 22 : De convention expresse toutes les actions en justice pouvant dériver du présent contrat seront di sive des Tribunaux de Tunis.

En cas de poursuite par-devant Tribunaux l'emprunteur supportera les intérêts de retard au taux conventio ce fixée à l'article 5 du présent acte jusqu'à parfait remboursement du crédit.

xtera en outre les honoraires de l'avocat de la BNA fixés d'un commun accord à :

ur les ordonnances sur requête ;

ur les affaires du ressort de la Justice Cantonale et du Tribunal de première instance.

devant la cour d'appel.

pportera en outre les frais de traduction de tous documents ainsi que les frais d'expertise

ARTICLE 23 : Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile, la BNA en son siège soc Tunis, l'emprunteur en sa demeure indiquée ci-dessus.

ARTICLE ADDIT : Nonobstant toutes stipulations contraire, l'emprunteur autorisé Fait en autant d'originaux que de droit d'ores et déjà irrévocablement la BNA à débiter sans avis préalable tout compte ouvert en son nom, et à retenir toute prime et subvention lui revenant au titre de ses investissements, en règlement des sommes impayées, dues par lui au titre du présent acte ou tout autre engagement vis à vis de la banque le

L'EMPRUNTEUR (1)

LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE

(1) L'emprunteur fera précéder sa signature de la mention «Lu et Approuvé» acrite de sa main

ANNEXE 2.

الموضوع: الوفاء بالدين الفلاحية الغير مستدة.

سيدي،

يشرفنا تذكيركم بأنكم مدينون لنا بمبلغ
تبدون احتساب فوائد التأخير و الملحقات و ذلك بعنوس سروس مستدة لكم من طرف مؤسستنا.

و لهذا نطلب منكم أن تتخذوا كل التدابير القسرية و ضعتكم في غضون
أسبوعين (الأجل المحدد). و في صورة عدم الخلاص مع انقضاء الأجل المحدد
أعلاه، يتسنى لنا اللجوء إلى ما يخوله لنا القانون لاسترجاع المبالغ المذكورة أعلاه.

هذا، كما نعلمكم أنه في صورة اللجوء إلى المحاكم فبتكم تتحملون علاوة على
الدين أصلا و فائضا و ملحقات جميع مصاريف التقاضي.

تقبلا سيدي فائق احتراما.

ANNEXE 3.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

DIRECTION GENERALE

PROPOSITION DE VIREMENT A CONTENTIEUX

(RISQUE AGRICOLE)

AGENCE

RELATION

ADRESSE

AUTRES ACTIVITES

N° de compte

solde

RISQUE AGRICOLES

N. P

ECHUS

A ECHOIR

GARANTIES CONSTITUEES

CONSTANCES & ESTIMATION DES BIENS :

(~~voitures~~ - camion - tracteurs - matériel agricole - villa etc)

POSSIBILITE DE REMBOURSEMENTS

INTERVENTION DE L'AGENCE

..... etc)

PROBATION OF ~~DIAGNOSIS~~

AVIS DE LA DIRECTION REGIONALE

AVIS DE LA DIRECTION RECOUVREMENTS

ANNEXE 4.

Huissier Notaire

العزل المنفذ

عَرُّ اُتَد رَتَبِي



أنسا العطل المنفذ بالدائرة القضائية للمحكمة الابتدائية والمقر بها

نقائده الصائب المذكور ض

رئيس محكمه ناحيه بعد الإطلاع على

بلغا قدره	مر اذار بالدفع
-----------	----------------

منبها عليه ضرورة الإذعان للأمر بالدفع المشار إليه و إلا فإنه يقع على ذلك بمسانر

العدل المنفذ

ANNEXE 5.

MAITRE

مكتب الاستاذ

TEL & Fax

عدد رتبتي ع

محضر محاولة اجراء
عقلة تحفظية



ويطلب من: البنك الوطني، الفلاح، في شخص ممثله القانوني، شركة خفية الاسم، مرسمة
بالسجل التجاري تحت
الاسم الكائن
وعمل بالامر بالدفع: الصادر عن محكمة ناحية
لغايدة الطالب المذكور ضدد

والفاضي نصه بما يلي:
المطلب أعلاه و على الفصل 62 من مجلة المرافعات المدنية و التجارية و على الحصة التي قدمتها
الطالبة لتأييد الدين: عقد قرض بنكي تحت ع
نامر
مبلغا قدر
مبلغا قدر
3/ المصاريف القانونية : اجرة
و نصح أن هذا الامر بالدفع يقع الإعلام به عن طريق عدل منفذ و ينفذ وفقا لمقتضيات الفصل
63 من م م م ت و يجرى تنفيذه بعد مضي الأجل القانوني للإستئناف و الواقع الإعلام به من طرف
محرد بتاريخ
بالدائرة القضائية للمحكمة الابتدائية

بعد الإطلاع على
عدد+ إنذار بالدفع ع
بأن المعارضة عينا او ما يقوم مقام العين من الوثائق:
عين اصل الدين مع الفوائض القانونية من تاريخ استصدار الامر بالدفع
ار بالدفع
3/ المصاريف القانونية : اجرة
و نصح أن هذا الامر بالدفع يقع الإعلام به عن طريق عدل منفذ و ينفذ وفقا لمقتضيات الفصل
63 من م م م ت و يجرى تنفيذه بعد مضي الأجل القانوني للإستئناف و الواقع الإعلام به من طرف
محرد بتاريخ
بالدائرة القضائية للمحكمة الابتدائية

Table des matières

Liste des tableaux	5
Liste des figures	6
Introduction générale	7
CHAPITRE 1. La présentation de la Banque nationale agricole, agence Zarzis-Médina	9
Introduction	9
SECTION 1. La présentation de BNA BANK - Tunisie	9
1.1. La Banque nationale agricole	9
1.1.2. L'identité bien affirmée de la BNA BANK	11
1.1.3. Les produits et services assurés par BNA BANK	12
1.1.4. Les comptes bancaires de BNA BANK	15
1.1.5. Les crédits et financement de la BNA	15
1.2. L'agence BNA BANK Zarzis-Médina	17
1.2.1. L'organigramme de l'agence bancaire	18
1.2.2. Le fonctionnement des services de l'agence bancaire	18
SECTION 2. Les tâches effectuées et connaissances acquises durant le stage	19
2.1. Les services visités	19
2.2. Les opérations effectuées	20
2.2.1. Les opérations de guichet	20
2.2.2. Les opérations juridiques	21
2.3. Les apports du stage	22
Conclusion	22
CHAPITRE 2. L'analyse de risque de crédit : diagnostic et étude de cas	23
Introduction	23
SECTION 1. Le risque de crédit et le diagnostic financier	23
1.1. L'analyse de risque de crédit bancaire	23
1.1.1. Les crédits bancaires	24
1.1.2. Le risque de crédit bancaire	25
1.2. L'analyse financière d'une entreprise	27
1.2.1. L'étude de l'équilibre financier et de la trésorerie de l'entreprise (basée sur le bilan comptable)	27

1.2.2. L'analyse par les ratios	29
SECTION 2. L'étude de dossier de crédit : cas pratique : La société A	32
2.1. L'étude de dossier de crédit de la société A	32
2.1.1. L'analyse de l'équilibre financier	33
2.1.2. L'analyse par les ratios	34
2.2. La poursuite judiciaire d'un crédit impayé	37
2.2.1. Le recouvrement amiable	37
2.2.2. La mise en demeure	38
2.2.3. Le recouvrement judiciaire	38
Conclusion	38
Conclusion générale	39
Bibliographie	41
Annexes	42
Table des matières	49